



Comité Technique Local du 7 janvier 2020

Monsieur le Président

Aujourd'hui, 7 janvier 2020, vous nous avez convoqué pour tenir un Comité technique local sur le sujet de l'évolution des emplois en 2020 au regard de la Loi de Finances pour 2020.

Dans un premier temps, compte tenu du terme utilisé : l'évolution des emplois, nous avons d'abord pensé que vous alliez créer des emplois. En effet, généralement, quand on parle d'évolution, il y a un aspect positif qui s'en dégage.... Mais, bref, ce ne fut pas le cas. Alors, nous, syndicat proche de la réalité du terrain et certainement plus que les haut-fonctionnaires, nous parlons de suppressions d'emplois. Au moins, le mot est clair, précis et net et surtout il ne laisse aucun doute sur ce qu'il va générer.

Depuis l'année 2013, soit depuis 7 ans, c'est 14.575 emplois qui ont été supprimés dans notre administration. C'est par exemple, la population de la Commune de Saint-Omer. La DDFiP va supprimer cette année 41 emplois dans notre département. c'est un chiffre un peu moins fort que celui de 2019 (pour rappel 47 emplois supprimés). Face à cette mesure nationale injuste et contre-productive nous ne pouvons que nous insurger contre la répartition de cette nouvelle pénurie. La Direction Générale persiste et signe dans cette politique aveugle et met, comme à son habitude, la charrue avant les bœufs. Supprimons d'abord les emplois, ensuite, à vous de trouver les solutions...s'il y en a.

Concernant le dossier « Emplois » à l'ordre du jour de ce C T L, CFTC DDFiP Pas-de-Calais proclame chaque année son opposition totale aux suppressions d'emplois dans notre département. Nous ne souhaitons pas non plus vraiment participer aux débats mortifères relatifs au maintien des emplois sur un site plutôt qu'un autre . La devise de la CFTC est « L'humain d'abord »! Il ne s'agit en aucun cas que de nier l'impact énorme sur le devenir des collègues et de leurs motivations lorsqu'ils ne sont représentés que par des croix dans des cases... L'endroit et la

manière dont ces suppressions se feront sont de votre seule et unique responsabilité. Cela regarde la direction, et elle uniquement. Ne confondons pas les rôles et chacun à sa place.

Depuis des années, c'est devenu une tradition... les agents des Finances publiques du Pas de Calais doivent toujours faire plus et mieux, avec de moins en moins de personnel pour le faire. Trop, c'est trop, nous sommes arrivés à ce que nous appelons le point de rupture. Le " Ça passe ou ça casse " de la Direction n'est plus à l'ordre du jour en matière de suppressions d'emplois. Nous le savons tous : nous sommes arrivés à ce point de rupture puisque les priorités sont elle mêmes classifiées et que des pans entier de nos missions ne peuvent plus être assurées.

Au-delà de vos suppressions d'emplois traditionnelles, nos collègues du Pas-de-Calais sont toujours aussi inquiets pour leur avenir, dans le cadre de vos projets de géographie revisitée. Ils souhaitent vraiment savoir ce qu'ils/elles vont devenir à court terme.

Malgré ce contexte assez triste, nous débutons une nouvelle année. Nous vous souhaitons donc, Monsieur le Président , une excellente année 2020. Joie, bonheur et Santé c'est ce que nous vous souhaitons et, il s'agit de mots nettement plus agréables que suppressions, fermetures et disparitions.

Les représentant(e)s CFTC DDFiP Pas-de-Calais en C T L

Nathalie Jeamart	Titulaire	Trésorerie de Lens-Municipale
David Kaczmarek	Suppléant	E D R 62
Gabriel Gaillard	Expert	E D R 62

